

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

ESAT ADN

Avril 2025

ALPYSIA

ZA Park Nord – Les Pléiades n°21

Route de la Bouvarde

74370 EPAGNY – METZ-TESSY

Tel : 04 57 98 20 20

contact@alpysia.org

alpysia.org





Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.1. Rappel des autorisations	4
2.2. Public accompagné	4
2.3. Projets menés en 2024.....	5
3. ACTIVITE	9
3.1. Activité.....	9
3.2. Admissions et sorties.....	9
3.3. Absences.....	10
4. DEMARCHE QUALITE.....	10
4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations	10
4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité	12
4.3. Démarche d'évaluation.....	12
5. RESSOURCES HUMAINES	13
5.1. ETP par établissement	13
5.2. Mouvements du personnel	13
5.3. Développement des compétences	14
6. CONCLUSION	15



1.INTRODUCTION

L'année a été marquée par la poursuite des actions de mise en œuvre du plan de transformation des ESAT qui viennent renforcer les liens entre le milieu ordinaire de travail et notre établissement. La signature de conventions de partenariat avec France Travail viendra faciliter les démarches d'insertion. La mise en place de mesures issues du Code du Travail pour les travailleurs de l'ESAT renforce leurs droits dans un souci de rapprochement de leur statut avec celui des salariés du milieu ordinaire.

Les activités de production en 2024 ont été irrégulières et nos volumes d'activité moins soutenus. Cela a engendré une légère baisse de nos résultats économiques et apporté de la complexité dans la gestion des flux et l'organisation du travail. Ce ralentissement de l'activité de sous-traitance industrielle nous impose de diversifier nos activités et de nous orienter vers d'autres secteurs d'activités comme l'agro-alimentaire et les sports de pleine nature très présents dans l'économie du département. Nos nouveaux locaux, livrés à l'été 2026, nous permettront de développer de nouvelles activités, notamment des prestations de logistique.

Une réunion de présentation du projet « YNO » aux 60 travailleurs du site d'Annecy, à leurs familles, aux partenaires et professionnels, organisée sur le site Espace Rencontre d'Annecy le Vieux en septembre 2024, a permis à chacun de découvrir nos futurs locaux. Ce fut aussi l'occasion de poser des questions et de faire des propositions d'aménagement. Parallèlement, un important travail avec les services de transport de la ville d'Annecy est lancé pour favoriser l'accessibilité du futur ESAT par l'ensemble des travailleurs, voire des professionnels, via les transports en commun de la ville.

Cette année, suite à la réécriture du Projet d'Etablissement, nous avons procédé à la mise à jour de l'ensemble des documents obligatoires. Le Règlement de Fonctionnement, le Livret d'Accueil et les Contrats d'Aide et de Soutien ont été revus pour répondre pleinement au cadre juridique qui encadre les activités de l'ESAT.



2. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

2.1. Rappel des autorisations

Autorisations	
Date d'ouverture	10 octobre 1978
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	20 décembre 2016 (Arrêté 2016-8422)
Nombre de places autorisées – accueil permanent	95 + 1 place PAS (Place d'Accueil par le stage)

L'ESAT est un établissement médico-social permettant aux personnes en situation de handicap qui ne peuvent travailler, momentanément ou durablement, en milieu ordinaire de travail, d'exercer une **activité à caractère professionnel**. L'établissement offre aux travailleurs des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel, ainsi qu'un **soutien médico-social et éducatif**, en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social. L'**intégration socio-professionnelle** des personnes handicapées est la préoccupation centrale de l'ESAT qui s'inscrit dans une démarche de parcours à l'intérieur de l'établissement, mais aussi vers le milieu ordinaire. En plus des activités à caractère professionnel, l'ESAT met en œuvre des actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires, d'activités physiques adaptées de maintien en santé, de formation professionnelle, ainsi que des actions d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale.

Réparti sur trois sites (Annecy, Pers-Jussy et Ville La Grand), l'établissement propose des activités de **sous-traitance** (activités de montage, assemblage, conditionnement, câblerie, etc...), des **prestations de services** qui consistent en de la gestion de courrier, de la bureautique, et, sur le site de **Pers-Jussy**, des activités de prise en charge d'animaux de compagnie au sein d'une pension animalière.

2.2. Public accompagné

Public accompagné au 31-12-2024	
Nombre de personnes accompagnées	88
Nombre d'hommes	58
Nombre de femmes	30
Moyenne d'âge	38.5
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	14
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	0
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	7



Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	17
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	5
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	14
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	66
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques	3
Nombre de personnes cérébro-lésées	29
Nombre de personnes polyhandicapées	0
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	6
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences	4

Les déficiences sont indiquées à titre principal et secondaire.

L'établissement accompagne principalement des personnes ayant une paralysie cérébrale avec une déficience motrice. La déficience motrice est généralement associée à des déficiences secondaires qui accentuent la situation de handicap et complexifient l'accompagnement.

A noter que la proportion de personne cérébro-lésées est également importante. L'accompagnement de ces personnes est parfois rendu délicat par un déni de handicap lié à la situation post accident.

2.3. Projets menés en 2024

Les activités professionnelles

En 2024, l'activité de sous-traitance industrielle s'est sensiblement ralentie. Le contexte économique et politique est venu impacter les entreprises avec lesquelles nous travaillons, ce qui a rendu la charge d'activité très irrégulière avec parfois des arrêts complets d'activité sur plusieurs jours. Malgré cela, de nouvelles activités sont venues étoffer notre portefeuille permettant de continuer de proposer des activités adaptées à la totalité des personnes accompagnées. Notamment, le développement de notre partenariat avec une entreprise Suisse, pionnière dans le développement de systèmes d'économie d'énergie et de pièces de rechange pour machine de moulage plastique par soufflage. Les perspectives d'augmentation des volumes sont importants compte tenu des hausses des prix de l'énergie. Notre partenariat d'étiquetage et de conditionnement avec une entreprise locale qui fabrique des produits alimentaires pour les sportifs continue de se développer et les perspectives de croissance du marché à moyen terme sont excellentes.

L'activité de la pension sur notre site de Pers-Jussy a, quant à elle, été plutôt satisfaisante en 2024 avec un taux d'occupation comparable à celui de 2023. La



satisfaction de nos clients est bonne et les travailleurs impliqués dans la démarche restent motivés.

Concernant nos démarches vers le milieu ordinaire, cette année 2024 a vu l'embauche de l'un de nos travailleurs à la suite d'une période de mise à disposition au sein du service de gestion du parc automobile Alpysia. La CAF de Haute Savoie a reconduit son partenariat avec notre établissement et ce sont toujours 5 travailleurs qui s'y rendent, en alternance, pour assurer tous les matins la gestion du courrier. Une personne est mise à disposition au sein du Foyer de Vie Le Goéland pour assurer une mission d'accueil et de secrétariat suite à une formation d'agent administratif et d'accueil réalisée à l'ESRP/ESPO La Passerelle. Un travailleur du site d'Annecy a été détaché dans une entreprise de fourniture de sol mais cette mise à disposition a pris fin en raison de difficultés financières rencontrées par l'entreprise.

Enfin, l'accent a été mis sur la journée DUODAYS du 21 novembre 2024, où 12 de nos travailleurs ont pu aller découvrir différents métiers et emplois au sein du milieu ordinaire. L'engagement dans cette démarche de notre chargée de parcours professionnelle a permis une participation en forte hausse. Ce fut l'occasion d'un premier pas pour certains travailleurs dans le milieu ordinaire.

L'accompagnement médico-social

Les activités de soutien :

L'établissement doit proposer aux travailleurs des activités de soutien qui visent à conserver leurs acquis, à renforcer des compétences et à maintenir les travailleurs en santé par le biais d'activités sportives. L'année 2024 a notamment été marquée par un travail de réorganisation du Service d'Accompagnement au Travail qui supervise et anime les activités de soutien et autre missions. Ce travail doit nous permettre de renforcer notre offre d'activités et de développer notre démarche d'adaptation de la communication notamment par le biais du « Facile à Lire et à Comprendre ». Chaque professionnelle du service a la charge d'un ou plusieurs types d'activités afin de poursuivre son développement et ainsi mieux répondre aux besoins des travailleurs. Ainsi, un référent sport, un référent communication adaptée, un référent culture sont maintenant clairement identifiés pour mieux organiser nos pratiques.



Les prestations paramédicales :

Sur le site d'Annecy, la psychologue de l'établissement a poursuivi son travail d'accompagnement et d'orientation des travailleurs et de soutien à l'équipe de professionnels. Des groupes de parole et des actions ciblées ont été mis en place durant l'année.

A Persycat, une nouvelle psychologue est arrivée en octobre suite au départ de Madame Spuri-Nisi. Elle poursuit le travail engagé et travaille en lien avec les travailleurs et les équipes sur des thèmes comme l'accueil des nouveaux ou le respect au sein des ateliers.

L'assistante sociale a accompagné tout au long de l'année un grand nombre de travailleurs dans le cadre de l'accès aux droits et en soutien des démarches administratives. Elle accompagne également les entrées, sorties et toutes les démarches de stages ou demandes d'admission.

Les travailleurs ont pu également bénéficier de séances de kinésithérapie et d'orthophonie dans nos locaux, proposées par des professionnels libéraux partenaires de l'établissement.

La formation :

En 2024, nous avons réalisé des actions de formation pour environ 40 travailleurs, comme :

- L'autodétermination (formation et colloque)
- Geste et posture
- Premier secours
- Vie affective et sexuelle en lien avec le SAVS Alpysia
- Evaluation en langue Française avec le GRETA

Ceci a représenté environ 420h de formation. La formation est, pour l'ESAT, un outil important d'acquisition et de développement de compétences professionnelles et sociales. Ces actions sont également facteurs de motivation et d'intégration. Elles peuvent étayer une démarche d'insertion vers le milieu ordinaire de travail.

La participation des travailleurs :

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni 3 fois durant l'année. De nombreux sujets concernant le fonctionnement ont été abordés et des mesures ont été prises. Par exemple, la mise en place d'horaires plus adaptés sur l'atelier de Pers-Jussy a répondu à une demande des travailleurs au CVS pour réduire la pause médiane qui était jugée trop longue.



Les projets personnalisés professionnels :

Nous avons lancé en 2024 la révision de la procédure d'élaboration des Projets Professionnels Personnalisés.

Cette démarche a pour objectif d'améliorer l'outil et de l'adapter aux attentes du plan de transformation des ESAT en terme de parcours et d'accès vers le milieu ordinaire. Il est également repensé pour une plus grande implication des travailleurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet.

Le plan de transformation

Dans la poursuite de la mise en œuvre du plan de transformation des ESAT porté par le Secrétariat d'Etat des Personnes Handicapées depuis 2021, l'ESAT a mis en place, fin 2023, l'Instance Mixte des Conditions de Travail, qui doit renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap. Cette commission s'est réunie 4 fois en 2024, comme prévu par la loi. Chaque site ESAT a été visité par la commission et des mesures d'amélioration des conditions de travail ont été engagées sur proposition des élus.

Nous avons également signé 3 conventions de partenariat comme prévu dans le décret :

- 1 avec le dispositif d'emploi accompagné pour favoriser l'accompagnement des travailleurs après une embauche en milieu ordinaire (Messidor en Haute-Savoie)
- 1 avec les entreprises adaptées de l'ADTP pour favoriser le parcours des travailleurs dans le milieu protégé.
- 1 avec France Travail qui devient partenaire des ESAT dans le cadre de l'orientation et de l'accès au milieu ordinaire.

Les événements de l'année :

L'évènement marquant de l'année pour l'ESAT fut, sans nul doute, la présentation du projet du futur ESAT aux travailleurs du site d'Annecy, à leurs familles et aux professionnels.

Cette réunion a eu lieu le vendredi 6 septembre 2024 à l'Espace Rencontre d'Annecy le Vieux. Ce fut l'occasion d'une présentation du projet YNO par les maitres d'œuvre et l'architecte et plus particulièrement des locaux de l'ESAT qui seront réalisés dans cette zone d'activité multi-entreprises.





3.ACTIVITE

3.1. Activité

Activité	
Nombre de places autorisées (ou file active)	95 + 1
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2024	88
Nombres de journées prévisionnelles	23900
Nombres de journées réalisées	19834
Taux d'occupation	83 %

En 2024 l'activité est restée stable par rapport à 2023 (+1 %). Le nombre de travailleurs reste en dessous de l'agrément pour 7 places. L'ouverture de places de « Foyer de Vie » pour plusieurs travailleurs, en réponse à leur besoin d'arrêt d'activité professionnelle, conjugué à un nombre d'entrées limité par manque de demandes de personnes souffrant de paralysie cérébrale et de cérébro-lésion, n'a pas permis d'atteindre l'objectif d'activité de 90 % (21600 journées) défini dans le cadre du CPOM .

3.2. Admissions et sorties

Nombre d'admissions en 2024	
Provenance domicile ou milieu ordinaire	4
Provenance établissement de santé	0
Provenance établissement médico-social	0
Provenance inconnue	0
Nombre de sorties en 2024	
Décès	0
Hospitalisation	0
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	2
Réorientation vers un établissement médico-social	4
Motif inconnu	

En 2025, le nombre de sorties présente un déficit de 2 places par rapport aux entrées. 4 travailleurs de l'ESAT ont pu bénéficier d'une réorientation sur des places de Foyer de Vie (1 aux Toriolets à Meythet et 3 sur le site de PERSYCAT au sein du Foyer d'Hébergement).



Les entrées réalisées sont : 3 externes sur Annecy et 1 interne sur Persycat. Une personne a réintégré l'ESAT après une période de formation professionnelle d'agent d'accueil à l'ESRP/ESPO La Passerelle d'Annecy.

3.3. Absences

Nombre de jours d'absences	
Nombre de jours d'absences (hors congés payés)	2193
Maladie	2100
Autre motif d'absence	93

En 2024 on peut noter une baisse de 808 journées des absences des travailleurs pour des motifs qui ne relèvent pas de l'arrêt maladie. Par contre, il y a eu une très légère hausse des arrêts maladie (+53 journées).

Sur l'année, la baisse, tous motifs confondus, est de 755 journées.

4. DEMARCHE QUALITE

4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations

Evènements indésirables déclarés en 2024 :

Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et de la prévention des risques. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices.

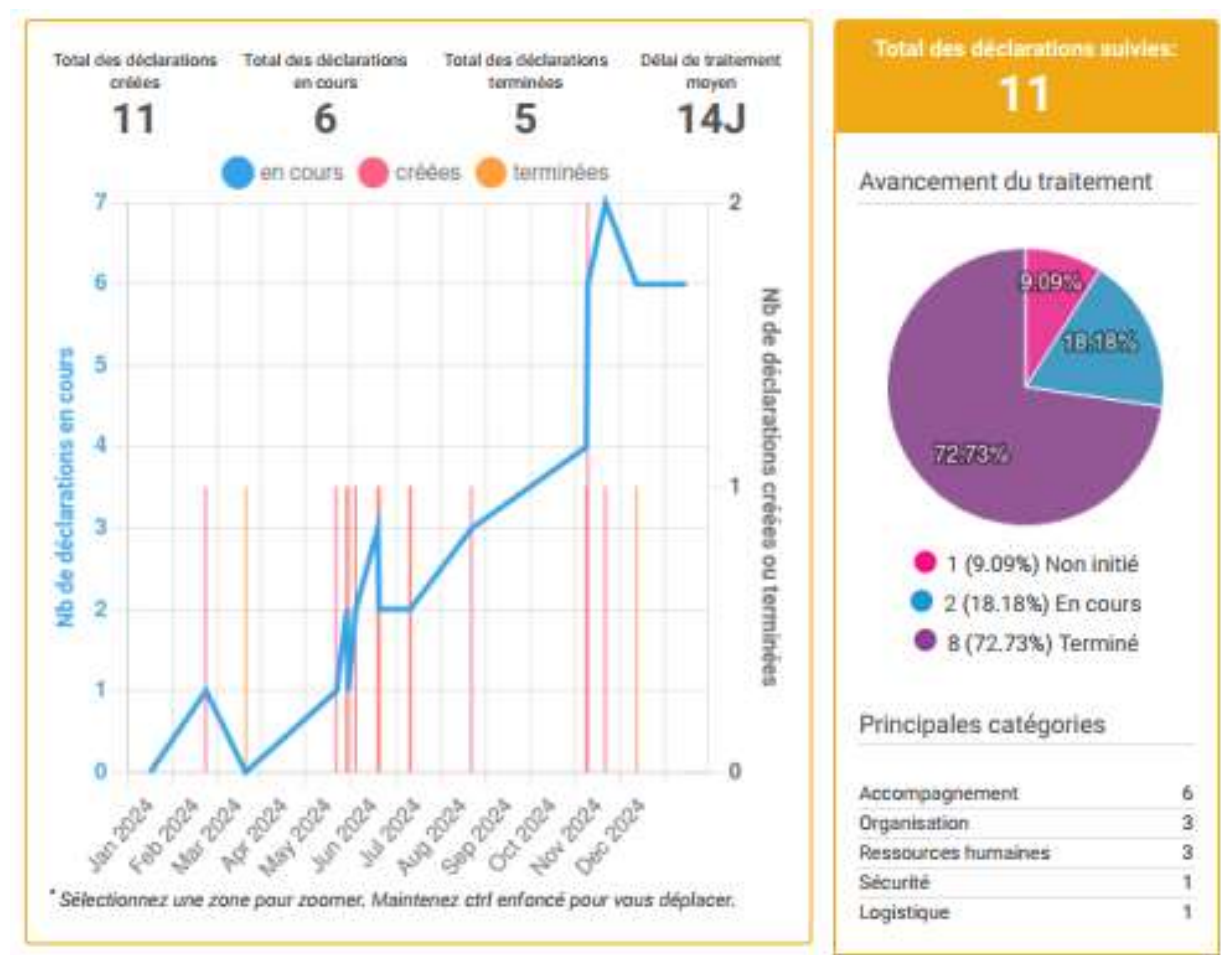
Le nombre de déclarations est en hausse depuis 2 ans mais reste faible (6 en 2022, 4 en 2023, 11 en 2024). La sensibilisation continue des professionnels doit être poursuivie afin d'améliorer le réflexe de déclaration des dysfonctionnements.

Le délai de traitement s'est amélioré depuis 2022. Il dépend cependant des actions correctrices à entreprendre.



En 2024, nous ne dénombrons aucun signalement obligatoire d'évènement indésirable auprès des autorités (ARS) pour l'ESAT.

Un bilan des évènements indésirables est présenté, chaque année, en CVS, CSE et Conseil d'Administration.



Plaintes et réclamations reçues en 2024 :

S'agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de tierces personnes, le système de déclaration à l'aide d'une adresse mail dédiée (reclamation@alpyssia.org) n'a pas été mobilisé en 2024, tout comme l'année précédente.

La communication sur ce droit mérite d'être encore renforcée, tant auprès des travailleurs et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions.

Le bilan des plaintes et réclamations est également présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d'administration.



4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

Le plan d'amélioration de la qualité témoigne des actualités et préoccupations de l'établissement. Il est alimenté par différentes sources : les orientations du projet associatif 2023-2026, les objectifs fixés par le CPOM 2022-2026, les axes du Projet d'Etablissement 2023-2027, les résultats des auto-évaluations et évaluations HAS, l'analyse des événements indésirables et des plaintes réclamations.

Le tableau ci-dessous liste les fiches actions qui concernent directement l'ESAT.

Le suivi du plan d'action est assuré à deux niveaux : au niveau de l'établissement et au niveau du siège, dans le cadre des instances qualité.

>> Objectif	2023				2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
>> FA CPOM 1.2 : Adapter l'offre d'emploi et de formation professionnelle																				
>> FA PE ESAT 2 : Mener la reconstruction de l'ESAT, site d'Annecy																				
>> FA PE ESAT 1 : Adapter les activités de soutien pour répondre aux attentes et besoins des travailleurs																				
>> FA PE ESAT 3 : Mettre en œuvre la réforme des ESAT																				
>> FA EI 1053 : Prendre en compte l'acte et apaiser la victime																				
>> FA EI 1053 : Traiter l'évènement indésirable en lien avec cette agression physique																				

4.3. Démarche d'évaluation

L'ESAT ADN est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations sur la base de l'analyse des événements indésirables et réclamations, d'enquêtes de satisfactions auprès des travailleurs mais également grâce à des évaluations périodiques obligatoires.

A ce titre, l'ESAT ADN est amené à mettre en œuvre une évaluation selon le nouveau dispositif instauré en 2019. En effet, sur la base d'un référentiel et de méthodes d'évaluations communs, les ESSMS doivent désormais se faire évaluer tous les 5 ans par un organisme tiers indépendant agréé. Le calendrier prévisionnel établi par l'ARS a



positionné l'évaluation de l'ESAT ADN au 1^{er} semestre 2025. Sur la base d'un cahier des charges associatif, le cabinet ABAQ a été sélectionné pour mener les évaluations 2025 des établissements et services d'Alpysia, dont l'ESAT et le foyer d'hébergement.

Afin de se préparer au mieux à cette évaluation, le pôle travail et habitat a procédé en 2024 à une auto-évaluation des critères impératifs du référentiel HAS. Il a également mené un audit du circuit du médicament qui a permis de faire évoluer les pratiques. Avec l'appui du service qualité du siège, le COPIL mis en place à cet effet a orchestré la préparation des évaluations : formation spécifique des professionnels, entretien « accompagné traceur » avec les travailleurs, questionnaire, temps dédié en réunion d'équipes.

ESAT ADN	
Dernière évaluation interne (date du rapport)	Juillet 2013
Dernière évaluation externe (date du rapport)	Mai 2014
Date de l'évaluation HAS	1 ^{er} semestre 2025

Il est précisé que, depuis 1998, l'ESAT ADN est certifié ISO 9001 pour sa partie production. Dans ce cadre, son organisation, ses processus de fabrication et ses produits répondent au plus haut niveau d'exigence en termes de qualité.

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. ETP par établissement

Nombre d'ETP en 2024	
CDI	23.45
CDD	2.07
Intérim	0
Autres	0
ETP vacants	0

Effectif assez stable, en lien avec les prévisions budgétaires.

5.2. Mouvements du personnel

Nombre d'embauches en 2024 (en nb de personne)	
CDI	2
CDD	3



Nombre de fins de contrats en 2024 (en nb de personne)	
Démission	2
Départ en retraite	1
Autres motifs de départ	0
Taux global d'absentéisme	5%

En 2024, on note 2 démissions (Chef d'atelier-Moniteur d'atelier) et 1 départ à la retraite (1 agent technique). Le chef de service et moniteur d'atelier ont bien été remplacé en 2024. Le recrutement de l'agent technique s'est clôturé en 2025.

Pour faire face à un accroissement d'activité en production et à la pension, l'ESAT a eu recours à des CDD pour accroissement d'activité. Les ateliers sollicitent également ponctuellement des job d'étudiants pendant les périodes de vacances scolaires.

5.3. Développement des compétences

Formations	
Formations individuelles – Nb d'actions	1
Formations individuelles – Nb de salariés formés	1
Formations collectives – Nb d'actions	9
Formations collectives – Nb de salariés formés	15
Nombre total d'heures de formation	270
Nombre de stagiaires accueillis	5

La politique formation sur l'année a permis de former 16 salariés, avec un investissement horaire conséquent. Les formations ont été dispensées de manière très ciblée, en petits groupes. Les thèmes répondent aux enjeux du moment.

Certaines formations ont été menées par l'organisme de formation d'Alpysia.



6. CONCLUSION

2024 a été une année riche pour l'ESAT. La finalisation du projet de nouvel ESAT, marquée par une présentation de celui-ci en septembre, a été l'événement majeur de l'année.

L'activité de production, même si elle a été marquée par des difficultés d'approvisionnement et une baisse sur le dernier trimestre, est restée importante et a permis à l'établissement de générer un résultat remarquable. La signature de nouveaux contrats de prestation a même ouvert de nouveaux marchés prometteurs pour les années à venir, dans un souci de diversification de nos activités. Parallèlement, le déploiement du dispositif de parcours professionnel s'est poursuivi, permettant de développer de nombreuses actions vers le milieu ordinaire ou en interne dans un souci de découverte et d'évolution professionnelle.

La poursuite de l'adaptation de l'accompagnement des travailleurs et plus spécifiquement pour les travailleurs vieillissants, a permis de proposer des solutions pour 4 d'entre eux qui devaient pouvoir quitter l'ESAT pour des dispositifs plus adaptés à leurs besoins.

La préparation de l'évaluation de la Haute Autorité de Santé de l'établissement prévue en mars 2025 a nécessité un investissement très important des équipes pour être prêtes le jour J.

En 2025 nous aurons de nombreux objectifs à atteindre comme par exemple :

- Le lancement et le suivi des travaux du projet de nouvel ESAT et la préparation du déménagement prévu en été 2026.
- L'évaluation de l'établissement dans le cadre des dispositions portés par la HAS
- Le renouvellement de notre certification ISO 9001 sur nos activités de production
- La finalisation de la nouvelle démarche Projet Personnalisé des travailleurs
- La poursuite du développement de nouvelles activités de production

Pour mener à bien tous ces projets, j'ai pu, cette année encore, m'appuyer sur une équipe pluri professionnelle investie et engagée, au service des travailleurs en situation de handicap de l'établissement. La réussite de nos projets ne serait pas possible sans eux et je les remercie chaleureusement pour le travail accompli.